

## **Hommage aux soldats ultramarins morts pour la France**

**La Ville de Paris rendra hommage aux soldats ultramarins morts pour la France lors de la seconde guerre mondiale, en participant à une cérémonie de ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat Inconnu, à l'Arc de Triomphe. La cérémonie aura lieu le mardi 8 mai 2018, à partir de 17h30.**

Cette commémoration sera organisée par la Délégation Générale à l'Outre Mer en présence de Pauline Veron, adjointe à la Maire de Paris, des élus parisiens, de la Ministre des Outre-Mer, Annick GIRARDIN, de Parlementaires, et de personnalités. Seront également présents à cette commémoration une représentation de la 2ème DB et un groupe de lycéens de la Ville de Reims. La présence conjointe de la Ville de Paris et de la 2ème DB est chargée de symbole, par le rôle éminent de celle-ci dans la libération de Paris, et par le fait que la 1ère Armée Française est l'unité au sein de laquelle se sont retrouvés en très grande majorité les combattants des Outre-Mer.

Cette cérémonie sera l'occasion de rendre un hommage particulier au sacrifice de quatre soldats martiniquais, Frédéric Joseph Philibert, Maurille Ernest Himmer, Appolinaire André Eniona et Clair Negrobar, exécutés par les Allemands en juin 1940 à Boutigny (Seine et Marne) hors des lois de la Guerre, et qui reposent dans la nécropole nationale de Fleury les Aubray.

Leur mémoire a été sortie de l'oubli grâce au travail de divers historiens, dont Sabine Andrivon-Milton ainsi que de la municipalité et des associations de Boutigny.

Cet hommage fait suite à celui rendu le 8 novembre dernier, par un ravivage de la Flamme similaire, au soldat kanak calédonien Kalepo Wabete, tombé au Champ d'Honneur en 1918 dans la Somme, et dont la dépouille a été rapatriée sur son île natale de Tiga (îles Loyauté), afin d'y être rituellement inhumée, le 11 novembre 2017.

### **A l'attention des photographes et reporters camera qui couvriront la cérémonie :**

Afin de préserver les droits à l'image sur le monument de l'Arc de Triomphe, détenus par le Centre des Monuments Nationaux, les photographes et reporters sont priés de se déclarer auprès du responsable Image du Centre des Monuments Nationaux, Anthony CHENU :

Anthony CHENU Assistant administrateur  
ARC DE TRIOMPHE  
27, rue Vernet  
75008 Paris  
[anthony.chenu@monuments-nationaux.fr](mailto:anthony.chenu@monuments-nationaux.fr)  
01 44 95 02 10  
[www.paris-arc-de-triomphe.fr](http://www.paris-arc-de-triomphe.fr)

Les journalistes qui souhaiteraient se rendre sur le plateau de l'Arc de Triomphe, pour réaliser des prises de vues lors de la cérémonie du 8 mai, devront bénéficier d'une autorisation d'occupation temporaire du monument.

Chacun des journalistes qui souhaitent accéder au monument, lors du ravivage de la Flamme de la Tombe du Soldat inconnu, est prié d'adresser une demande par mail ([anthony.chenu@monuments-nationaux.fr](mailto:anthony.chenu@monuments-nationaux.fr)) et de communiquer les informations suivantes :

- Nom, prénom, coordonnées et fonction du bénéficiaire.
- Nature des prises de vues (photographies, reportage filmé, etc.).
- Nom du média, adresses, numéro de téléphone.
- Type et date de diffusion de ces prises de vues (presse écrite, émission télévisée, etc.).

Ces autorisations seront soumises à validation et signature du Président du Centre des monuments nationaux.

**Contact presse** : Fiona Guitard / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01 42 76 49 61